

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 40 (1969)

Heft: 4

Artikel: Une analyse suisse du "défi américain"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Procès-verbal de vérification

Les soussignés ont procédé ce jour à la vérification des comptes de l'Association pour la défense des intérêts du Jura pour l'exercice 1968, qui leur ont été présentés par le caissier M. R. Domont.

Par pointage des différentes opérations, ils ont pu constater que la comptabilité est tenue correctement et que les comptes sont conformes aux pièces justificatives.

Nous proposons à l'assemblée générale l'acceptation des comptes avec décharge au caissier et remerciements pour sa bonne gestion.

Porrentruy, le 8 mars 1969.

Les vérificateurs de comptes :

Waldémar WÜST

Maurice PÉQUIGNOT

Alain DROZ

Une analyse suisse du «défi américain»

Notre pays s'est toujours trouvé en présence de défis émanant de plus puissants que lui. Dans les temps actuels de bouleversements technico-économiques et sociaux, c'est pour nous une question d'existence que de nous intégrer à l'évolution face au « défi américain » et de nous y maintenir à l'avenir.

En ce qui concerne la Suisse, le numéro de février des « Monatsheften » publie un exposé réaliste de M. Eberhard Reinhardt, économiste et financier éprouvé, actuellement président de la direction du Crédit Suisse et ancien directeur de l'administration fédérale des Finances, article dont l'auteur se révèle un connaisseur et un investigateur expérimenté de nos lacunes par rapport aux Etats-Unis, en ce qui concerne la technologie, la recherche et la direction des entreprises. La lecture de cet article intitulé « Réflexions suscitées par le défi américain » est extrêmement stimulante et instructive, bien que quelques constatations puissent paraître quelque peu optimistes.

Nous ne devrions pas maintenir notre regard fixé sur les quelques domaines de la technique particulièrement connus du grand public, dans lesquels l'Amérique a une avance notoire sur l'Europe et où une course forcée de celle-ci pour la rattraper serait extrêmement coûteuse (recherche spatiale, technique de l'atome et cybernétique), alors que nous oublions les domaines où il ne peut être question d'une supériorité américaine, soit ceux de la chimie, des montres, des machines, des appareils, de la construction des bateaux et des automobiles. Le sens du commerce mondial et de l'économie réside justement dans le fait que chaque pays se spécialise dans la production des produits dont le rapport entre frais et rendement est le plus favorable. Ce n'est pas par hasard que notre pays, par exemple, s'en remet complètement à l'exportation pour l'industrie automobile, alors qu'il s'implante sur le marché mondial par les branches économiques où, grâce à sa main-d'œuvre consciencieuse et qualifiée, à sa richesse en capitaux et à la beauté de ses sites, il possède des avantages particuliers de production, comme c'est

le cas pour l'industrie des machines, l'industrie horlogère, la banque, les assurances et l'hôtellerie.

M. Reinhardt se livre à d'intéressantes comparaisons sur les dépenses faites par divers pays pour la recherche et le développement ; par rapport à son produit social et à sa population, la Suisse peut très bien soutenir la comparaison avec les USA, alors qu'elle surpasse même tous les autres grands pays industriels. Si on considère en outre la valeur réelle des dépenses en dollars (qui devrait être chez nous le double des Etats-Unis à cause de la modicité des prix), on constate que nos dépenses pour la recherche devraient être à peu près aussi fortes que celles des grandes puissances. Un autre indice en est le surplus des recettes provenant des licences. Il est certain que l'émigration d'hommes de science et de techniciens aux USA semble importante — 17 % de ceux ayant terminé leurs études universitaires durant ces dernières années — mais une nouvelle statistique montre que si 8242 scientifiques spécialisés ont émigré aux Etats-Unis de 1960 à 1967, il en est revenu 7734 durant la même période. La perte de 508 personnes en huit ans peut même être considérée comme particulièrement faible — abstraction étant faite de l'effectif important de savants étrangers que nous employons. Nous devons cependant nous demander si nous ne devrions pas nous efforcer davantage d'offrir à nos savants de nouveaux domaines de recherches susceptibles de les retenir chez nous et concentrer toujours plus dans le pays même les frais de recherche faits par notre industrie.

L'auteur de l'article en arrive au résultat frappant suivant : l'accroissement du produit social par tête d'habitant en Suisse a été de 1950 à 1965 de 3,1 % par an, soit sensiblement plus qu'aux Etats-Unis où il n'a été que de 2,1 %. Il n'y a pas nécessairement un rapport entre les dépenses pour la recherche et le développement économique d'un pays, comme le montre clairement une comparaison avec le Japon ou l'Angleterre. En Suisse, ce sont avant tout les entreprises qui supportent les frais de la recherche, si bien que celle-ci est surtout dirigée vers des buts économiques, alors qu'en Amérique du Nord, comme en Angleterre et en France (force de frappe), une part considérable de ces frais est assumée par l'Etat qui oriente la recherche vers des buts militaires.

C'est un fait que les Américains ont une avance certaine sur l'Europe en ce qui concerne la technique de la direction des entreprises. Cela provient en grande partie de leur conception de vie qui met très haut le succès matériel, mais aussi de ce que le travail comme facteur de production est très cher par rapport au sol et au capital à disposition, ce que oblige les directeurs d'entreprises à insister davantage que chez nous sur l'augmentation de la productivité. Par de forts investissements directs en Europe, les Américains ont pu obtenir à la fin des années 50 un rendement supérieur d'un tiers à celui qu'ils auraient obtenu aux Etats-Unis ; c'est cet avantage, disparu depuis, qui, au fond, a engagé la discussion sur le « défi américain ».

Si M. E. Reinhardt comprend que l'on admire la manière dont les entreprises américaines travaillent — manière qui pourrait nous apprendre beaucoup — il s'élève en revanche contre le culte du colossal. Il est hors de doute que certaines entreprises géantes américaines

ont déjà dépassé le maximum de l'ampleur pouvant être atteint par une entreprise. Mais, à côté des grands trusts mêmes, de nombreuses entreprises grandes et petites ont encore devant elles de vastes champs d'activité, si elles font preuve de plus d'esprit d'initiative et d'adaptation et sont disposées à courir plus de risques. Ceux qui sont ouverts aux progrès économiques ont toujours de nouvelles possibilités d'affaires avantageuses dans l'économie libre. Les exigences requises en connaissances et en capacité d'adaptation des directions d'entreprises vont toujours croissant. Nous pouvons sur ce point apprendre beaucoup des Américains. Mais ce que nous devons faire avant tout, c'est améliorer et élargir les études dans nos universités et écoles secondaires en accordant plus de place à l'économie. Il faut que le contact entre l'économie et la science soit encouragé par la fondation d'instituts universitaires.

Du point de vue technique, nous sommes — telle est la conclusion de l'auteur — dans une époque pleine de riches possibilités, mais traversée aussi par des courants souterrains et chargée d'angoisses, où le sens même de l'existence est mis en question et où la réponse donnée par l'activité trépidante de la vie moderne ne peut être satisfaisante. C'est pourtant notre devoir de chercher par tous les moyens à assurer à notre pays sa place dans ce monde plein de contradictions et de forces obscures.

L'élimination des ordures

En Suisse, 30 installations d'élimination des ordures groupant 415 communes sont actuellement en service, 16 installations de ce genre sont en construction pour 130 communes et 16 projets intéressant 527 communes sont prêts à être exécutés. Les gadoues de 89 communes sont évacuées sur 12 décharges régionales, dans des conditions satisfaisantes pour la protection des eaux et de la nature. Ainsi, les ordures et les déchets solides rejetés par 3,5 millions d'habitants et par une grande partie de l'industrie peuvent ou pourront très prochainement être éliminés et traités dans des usines d'incinération ou de compostage en service et en construction, ou alors être évacués sur des décharges aménagées de façon irréprochable du point de vue technique et sanitaire. Ces quelques chiffres montrent la nette prédominance des installations régionales d'élimination des ordures, 15 à 20 communes en moyenne étant rattachées à chacune d'entre elles.

Les décisions ayant trait à la construction ou de plusieurs petites installations ou d'une usine régionale ne seront jamais prises au juger ou compte tenu de simples considérations politiques, dit le Conseil fédéral en réponse à une question écrite. On tiendra compte, en comparant les diverses possibilités d'élimination, de toutes les catégories de déchets solides et de boues résiduaires rejetés par les agglomérations. Les nombreuses données statistiques dont on dispose sur les usines en service et en construction autorisent à tirer quelques conclusions générales. Les expériences et les comparaisons démontrent que la préférence doit être donnée aux installations régionales lorsque la distance sur laquelle les ordures doivent être transportées est de 20 kilomètres en moyenne.